

**Zeitschrift:** Revue internationale d'apiculture  
**Herausgeber:** Edouard Bertrand  
**Band:** 11 (1889)  
**Heft:** 5

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 07.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE INTERNATIONALE

## D'APICULTURE

---

Adresser toutes les communications à M. Ed. Bertrand, Nyon, Suisse.

---

---

TOME XI

N° 5

MAI 1889

---

---

### CAUSERIE

---

La grande miellée a commencé avec un peu de retard sur une année ordinaire. En effet, tandis que les marronniers sont encore, aujourd'hui 26 mai, en pleine floraison et couverts d'abeilles, les champs de sainfoin s'épanouissent à peine dans notre région. Les colonies ont eu le temps de prendre tout leur développement et feront de bonne besogne si le temps leur est propice.

L'apiculteur continue à agrandir ses ruches et à fournir de la place aux abeilles en avance de leurs besoins ; il ajoute une seconde hausse sous la première, avant que celle-ci soit entièrement remplie, ou, dans les ruches horizontales (type Layens), il intercale des rayons vides entre ceux qui contiennent du miel et ceux du nid à couvain.

Il fait aussi construire des rayons sur feuilles gaufrées qu'il place, s'il s'agit du corps de ruche, à l'une des extrémités du nid à couvain entre le dernier et l'avant-dernier rayon de la ruche. Lorsqu'on fait bâtir dans les hausses, il est bon que l'un des cadres au moins, ou l'une des sections, contienne un rayon déjà achevé.

Le commençant choisira le début de la grande floraison pour s'essayer à faire un essaim artificiel selon l'une des méthodes décrites dans le numéro d'avril. La mortalité a été si grande l'hiver dernier dans les ruchers à l'ancienne mode, que les abeilles sont très demandées sur le marché, et beaucoup d'apiculteurs, en Angleterre entre autres, trouvent avantage à consacrer une bonne partie de leurs colonies à la multiplication, c'est à dire à la production d'essaims plutôt qu'à celle du miel.

Il est bon d'agrandir les passages des abeilles pendant la grande miellée et d'aérer les ruches en les soulevant par devant au moyen de cales. (Fig. 3.)

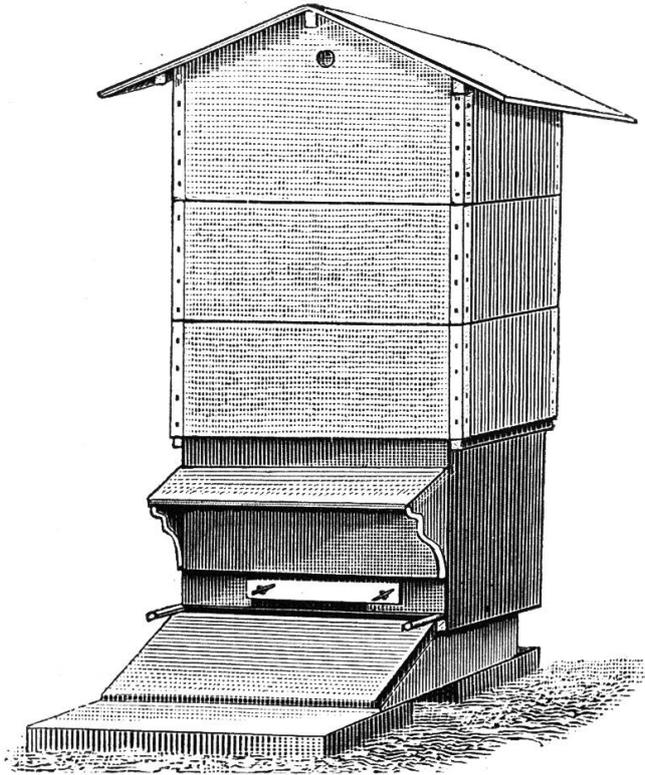


Fig. 3. Ruche Dadant pendant la grande récolte.

Quelques jours après les fenaisons, avant l'éclosion des fleurs du tilleul, le miel doit être sorti des ruches; s'il y séjournait plus longtemps, il perdrait en qualité. Le prélèvement de la première récolte se faisant généralement dans un intervalle où les fleurs sont rares, les abeilles sont de mauvaise humeur : gare aux piqûres si l'on ne se munit pas d'un voile; gare au pillage surtout, si l'on commet quelque imprudence.

Il nous a été posé récemment plusieurs questions auxquelles nous répondrons par des figures.

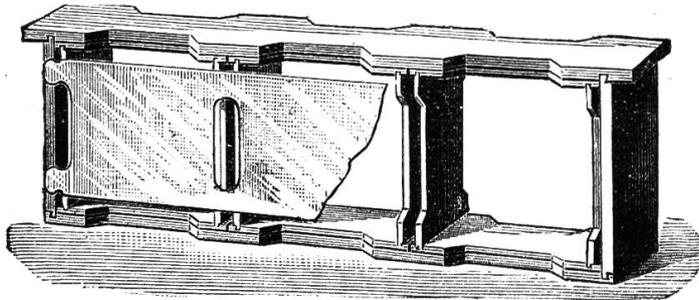


Fig. 4. Cadre pour sections à quatre passages.

1° D. Comment dispose-t-on les sections dans les ruches?

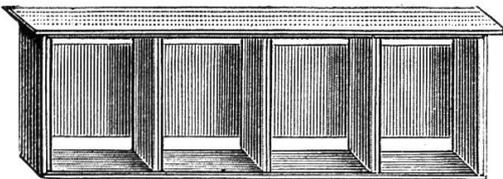


Fig. 5. Cadre pour sections ordinaires.

R. Dans des cadres munis de séparateurs en fer-blanc, comme dans les fig. 4 et 5, ou dans des casiers ou châssis à claire-voie, comme dans les fig. 6 et 7.

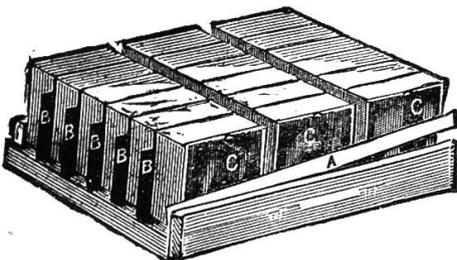


Fig. 6. Châssis à sections.

Les montants des cadres peuvent être d'une épaisseur variable, selon la dimension des sections. Ces cadres sont placés dans des hausses sur la ruche.

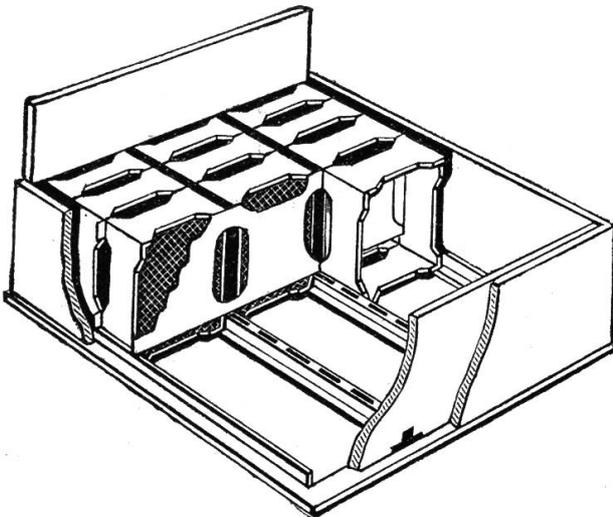


Fig. 7. Casier à sections.

R. Voici la construction adoptée par M. Fusay : Le treillis (16 fils au décimètre environ), d'une seule pièce et étamé, enveloppe la cage. Les quatre montants de celle-ci (fig. 8) sont reliés à l'axe par des tringles ou rayons en fer, munis d'écrous courant sur des pas de vis. Les écrous permettent d'éloigner les montants de l'axe et de tendre la toile à volonté. Les rayons à vider sont placés en dedans du treillis et reposent sur quelques fils de fer entrelacés.

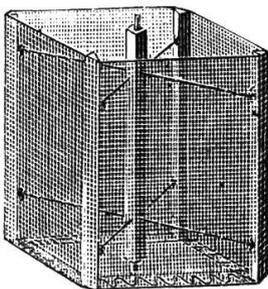


Fig. 8. Cage d'extracteur Fusay.

Toutes les figures ci-dessus sont tirées de la 4<sup>me</sup> édition de notre manuel *La Conduite*, auquel nous renvoyons pour plus de détails.

Nos ouvrages, exposés l'an dernier, à Bruxelles, au Concours d'Apiculture, nous ont valu un premier prix, consistant en une médaille en vermeil.

---

## LA RUCHE DADANT-BLATT

Il y a un petit changement à faire aux mesures que nous avons données, page 56 de la *Revue* de mars, pour le cadre Blatt adapté au système Dadant.

La traverse inférieure serait peut-être un peu faible, à  $12 \frac{1}{2} \times 12 \frac{1}{2}$  mm., pour supporter sans plier la tension des fils de fer, et il est préférable de lui donner  $15 \times 15$  mm., ce qui réduit le rayon à  $267 \frac{1}{2}$  mm. de hauteur (au lieu de 270).

Voici, fig. 9 et 10, la disposition du bas du cadre (pour le corps de

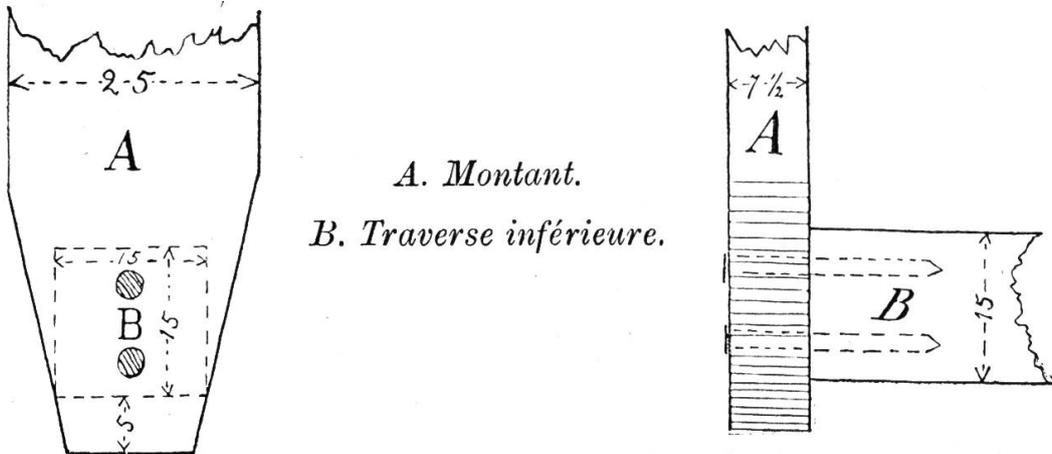


Fig. 9 et 10. Angle inférieur du cadre Dadant-Blatt.

ruche seulement) et, fig. 11, le diagramme complet du cadre.

Hauteur, en dehors	300,	dans œuvre	267 1/2	
Longueur	»	435,	»	420
Porte-rayon . . . .	472	× 25 ×	7 1/2	
Traverse de renfort .	420	× 25 ×	10	
» inférieure . . . .	420	× 15 ×	15	
Montants . . . . .	297 1/2	× 25 ×	7 1/2	

*Le porte-rayon et la traverse de renfort peuvent ne former qu'une seule pièce entaillée aux extrémités.*

*Les montants dépassent la traverse inférieure de 5.*

Fig. 11. Cadre Dadant-Blatt  
(mesures en millimètres, échelle de 1 pour 5).

La longueur des cadres des hausses est réduite comme celle des grands cadres de 40 mm. (435 au lieu de 475 mm.), et la largeur des bois est portée de 22 à 25 mm. Les autres mesures restent les mêmes.

Pour la ruche elle-même, les hauteurs ne sont pas changées (voir *La Conduite*); la largeur et la longueur dans œuvre deviennent égales, c'est à dire que le vide sera de 320 × 450 × 450 mm.

## DE LA PRODUCTION DE LA CIRE (1)

Étant incompétent sur cette question, je me suis adressé à notre vénéré Président, M. le Chanoine Martin, curé de Pagny-s/Moselle, ancien collaborateur de M. Collin et très fort sur l'histoire naturelle des abeilles.

M. Martin ne croit pas que son ami se soit dérobé à une discussion. Il se rappelle seulement que souvent des articles publiés n'avaient leur réponse que plusieurs mois après, alors que les lecteurs n'avaient plus les questions présentes à la mémoire, ce qui rendait ces discussions interminables et sans profit. C'est ce motif, et pas d'autre, qui lui faisait exiger de la suite dans la publicité. M. Collin, du reste, a publié ses expériences dans l'*Apiculteur* de décembre 1869 et janvier 1870.

Ci-joint la réponse de M. le curé de Pagny :

« Dans un article trop court de la *Revue Internationale* de mars, M. Dadant maintient son ancienne opinion sur la production de la cire. Il dit : « Les meilleures conditions pour produire de la graisse chez les animaux sont : une chaleur suffisante, une nourriture abondante et du repos ». Pas toujours ! Les tendeurs de raquettes savent que les oiseaux ne sont jamais plus gras que dans les trois derniers mois de l'automne, c'est cependant le moment où ils se fatiguent le plus pour gagner le Midi. Mais c'est le moment aussi où les baies des arbustes sont mûres et leur procurent une nourriture abondante. Les abeilles sont dans le même cas au temps de la grande récolte. Si elles sont fatiguées, elles se reposent comme les oiseaux, et trouvent aussi, comme eux, une table bien servie. Il ne faut pas les comparer aux chevaux de fiacre.

M. Dadant ajoute : « Les abeilles, quand elles essaient, se placent dans ces trois conditions ». Pas toujours ! Qui de nous n'a pas brusqué les choses en faisant des essaims artificiels ? Pour moi qui me suis toujours servi de mes yeux et de la balance, je sais que ces colonies bâtissent aussi vite que les essaims naturels, quand elles les égalent en population, et tout le monde le sait aussi bien que moi.

Je reconnais que je ne présente que des inductions et non des preuves contre l'opinion de M. Dadant. Mais ces inductions renversent les bases sur lesquelles il s'est appuyé. Pour prouver que la cire coûte cher aux abeilles, même pendant la grande récolte, il s'appuie sur une objection qui lui semble irréfutable : « On les voit, dit-il, si elles sont nom-

(1) Voir *Revue* 1889, p. 50.

breuses, construire tous les rayons d'une ruche qui, à la fonte, rendraient un kilog. de cire (il s'agit d'un essaim). Si elles produisaient autant de cire durant tout le temps de la récolte, comme elles n'en trouveraient pas l'emploi dans une ruche bâtie, qu'en feraient-elles? Certaines populations en auraient cent grammes à jeter par jour. Alors, quand après une bonne journée de récolte elles auraient été forcées, par une pluie chaude, de rester au logis pendant 30 ou 36 heures, on verrait cette cire sur le plateau ». Je me permets de faire observer à M. Dadant que j'ai souvent logé des essaims dans des ruches bâties. Ils n'ont pas toujours eu la chance d'avoir le beau temps le lendemain. A mon grand regret, les abeilles de ces essaims restaient inactives pendant les pluies, même au-delà de 30 à 36 heures. Celles des essaims logés en ruches nues employaient leur cire en construisant des rayons. Mais jamais je n'ai trouvé de cire sur le plateau ni des unes ni des autres. Cependant les premières en avaient aussi bien que les secondes; qu'en faisaient-elles? La réponse est bien simple: elles attendaient une sortie pour s'en débarrasser, comme elles font pour le résidu de leurs intestins, plus gênant assurément que les lamelles de cire. Cette question traitée trop incidemment demande à être étudiée, car elle intéresse beaucoup d'apiculteurs. Charité bien ordonnée commence par soi-même. Si nos abeilles peuvent faire concurrence aux marchands de cire gaufrée, nous préférerons ce qui nous coûte le moins à ce qui nous coûte davantage. Nos dépenses seraient bien diminuées si nous n'avions plus besoin de cire gaufrée que pour amorcer nos cadres.

J'espère que M. Dadant, cet apiculteur si expérimenté, tirera la question plus au clair et l'abordera avec preuves à l'appui, selon sa coutume. »

J.-B. VOIRNOT.

---

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Un nouveau manuel d'apiculture en langue allemande vient de paraître à Aarau (Suisse), librairie Sauerländer; il a pour auteurs trois hommes des plus compétents au point de vue de la science et de la pratique: M. Jeker, pasteur à Olten, président de la Société des apiculteurs de la Suisse (allemande), M. Kramer, instituteur à Fluntern-Zurich, secrétaire, et M. Theiler, propriétaire à Zoug, caissier de la dite Société. Ce volume de 251 pages, imprimé très correctement, est illustré d'un certain nombre de gravures destinées à faciliter l'intelligence du texte

et porte comme titre : *Der Schweizerische Bienenvater*. (1) Dans la pensée des auteurs, il doit être un guide en apiculture, un résumé de leurs conférences et de leurs leçons, un *vade-mecum*, en quelque sorte, pour les anciens et nombreux élèves des cours d'apiculture donnés depuis plusieurs années par ces Messieurs (et par quelques autres apiculteurs de premier ordre), dans différentes localités de la plupart des cantons suisses ; il est aussi destiné à ceux qui aiment à s'occuper des abeilles, qui s'intéressent à elles et les entourent d'une sollicitude ayant de près ou de loin quelque analogie avec celle d'un père aussi consciencieux que tendre à l'égard de ses enfants. Telle est, sans doute, la raison pour laquelle les auteurs ont préféré donner à leur livre le titre de *Bienenvater* plutôt que celui de *Bienenzüchter*. Ce titre, ce nom de baptême, nous révèle la tendance d'esprit qui a présidé à la composition de l'ouvrage et le désir d'en pénétrer les autres. Les auteurs, animés d'un amour sincère pour leurs concitoyens et leur patrie, ont voulu faire une œuvre d'utilité publique, étant intimement convaincus qu'une influence bienfaisante rayonne de l'apiculture sur ceux qui s'en occupent sérieusement. Mais il y a plus encore ; ils ont aussi tenu à démontrer que la culture rationnelle des abeilles, tenant compte de plusieurs découvertes scientifiques modernes, est un moyen de se procurer un supplément de ressources pécuniaires, tout en fournissant à la table de nos populations un aliment et une boisson (hydromel) dont les heureux effets sur la santé ont été constatés par des médecins distingués, considérés comme des autorités en fait d'hygiène. Aussi le volume se termine-t-il par cette phrase : « L'abeille favorise le bien-être national. »

Quant au plan adopté, le *Schweizerische Bienenvater* est divisé en cinq parties.

1. Histoire naturelle des abeilles, comprenant comme subdivisions : vie d'une colonie ; abeilles ouvrières, reine et mâles ; rayons ; nourriture ; phénomènes anormaux ; anatomie de l'abeille ; instinct ; conditions d'existence d'une ruche ; pâture (flore) apicole ; races d'abeilles ; maladies et leur guérison.

2. Habitations des abeilles (ruches à cadres mobiles) et instruments d'apiculture. C'est surtout la ruche suisse (Bürki-Jeker) et la ruche Blatt qui sont décrites en détail avec la manière de s'en servir utilement. Les avantages et les inconvénients des ruches, genre américain, s'ouvrant par dessus, sont exposés avec impartialité.

(1) Avec 99 gravures dans le texte. Prix, relié, fr. 2.70. Par la poste : Suisse fr. 2.80, Union Postale fr. 3.10.

3. Vie d'une colonie et soins à lui donner pendant le cours de l'année.
4. Apiculture avec les ruches-paniers.
5. Utilité de l'apiculture. Mobilisme et fixisme. Abeilles, fleurs et fruits.

Il va sans dire que nous ne pouvons pas, dans un simple compte-rendu, mentionner toutes les choses instructives renfermées dans cet ouvrage que nous venons de lire du commencement à la fin, surtout certains chapitres, avec le plus grand plaisir. Veuillez le consulter à votre tour, M. le lecteur de ces lignes, vous en retirerez certainement du profit, quelque savant que vous puissiez être ; vous y puiserez encore de précieuses directions, quelque habile praticien que vous soyez ; vous vous occuperez ensuite de vos abeilles avec un intérêt rajeuni, mais plus réfléchi, vous rendant exactement compte du pourquoi de bien des choses qui vous surprennent peut-être quelquefois.

Nos sincères remerciements donc au trio apicole MM. Jeker, Kramer et Theiler, pour leur dévouement à la cause de l'apiculture, ainsi que pour la peine qu'ils se sont donnée dans le but d'être utiles à leurs collègues apiculteurs ; qu'ils veuillent bien nous permettre de les prier d'agréer nos félicitations pour le résultat de leurs travaux en leur rappelant les paroles bien connues : *Finis coronat opus*, et *Das Werk soll den Meister loben*. -- *Doch, der Segen kommt von Oben*.

Chailly (Lausanne), le 26 mai 1889.

C. ARCHINARD, anc. professeur.

---

## PROPOSITION

### D'UN CADRE NATIONAL FRANÇAIS

Nous sommes prié de publier la circulaire suivante, qui a été adressée à toutes les Sociétés d'apiculture de France et aux apiculteurs en renom :

Monsieur et cher collègue,

Le Bureau de notre Société d'apiculture de l'Est a étudié dans sa dernière réunion du 2 mai la question d'un cadre national, dont l'utilité est manifeste pour faciliter les ventes ou échanges entre apiculteurs. On a passé en revue une douzaine de cadres différents les uns plus larges que hauts et les autres plus hauts que larges. Chaque forme a ses avantages et ses inconvénients. Les cadres hauts ont l'avantage de loger les provisions d'hiver au-dessus des abeilles dans la partie chaude de la ruche et les cadres bas ont l'avantage de forcer les abeilles à monter dans les hausses.

La moyenne des hauteurs des 12 cadres examinés est de 298 mm. et la

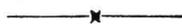
largeur moyenne 292 mm. D'après ces données, on a proposé d'adopter le cadre carré, ayant 30 cm. sur 30 cm. dans œuvre. Ce cadre permettra de donner aux ruches la forme cubique; les partisans de la construction chaude ou de la construction froide pourraient mettre à volonté leurs rayons perpendiculaires ou parallèles à la porte d'entrée. Les amateurs de grandes ruches auraient la facilité d'agrandir les dimensions, soit dans le sens vertical au moyen de hausses, soit dans le sens horizontal, par le doublement de cube.

Il ne s'agit évidemment de rien imposer à personne. Je suis seulement chargé de recueillir les avis des hommes compétents; c'est pourquoi, Monsieur et cher collègue, j'ai l'honneur de m'adresser à vous, vous priant d'agréer, avec les remerciements de notre Bureau, le respect de votre très humble serviteur.

J.-B. VOIRNOT,

Secrétaire général de la Société d'Apiculture de l'Est (de France).  
Villers-s.-Prény, par Pagny-s.-Moselle, Meurthe-et-Moselle, le 5 mai 1889.

M. Voirnot demande que les observations soient envoyées à son adresse. Nous insérerons celles qui nous seront transmises.



## SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

### RAPPORTS DES SECTIONS

(SUITE, VOIR SUPPLÉMENT DU NUMÉRO D'AVRIL)

*Section de la Côte Neuchâteloise.* — L'année 1888 s'est ouverte pour notre Section dans des conditions avantageuses. Il était facile de prévoir que l'Exposition nationale d'agriculture de Neuchâtel, tout en stimulant les anciens apiculteurs, contribuerait à leur amener de nouveaux collègues désireux d'être renseignés et dirigés, qui pour faire ses premières armes, qui pour transformer son matériel et se lancer dans les nouvelles méthodes.

Ces prévisions se sont réalisées. Nos séances pratiques d'été, suivies par la plus grande partie des sociétaires, malgré des distances assez fortes à parcourir pour quelques-uns, voyaient aussi presque chaque fois enregistrer des nouveaux venus.

Ces séances au rucher sont un moyen rapide de mettre les commençants au courant des manipulations essentielles. L'expérience des praticiens n'a rien à y perdre non plus et, finalement, nos chères petites protégées, les abeilles, bénéficient dans une large mesure de ces visites qui apportent l'ordre réglementaire et, nous aimons à croire, aussi la prospérité dans mainte colonie. C'est dire que nous ne sommes pas près de renoncer à ce mode d'instruction mutuelle. Nous pensons au contraire qu'il serait bon de le voir se généraliser; aussi formons-nous le vœu que notre modeste voix engage d'autres sections à en essayer.

Chacun de nos exercices pratiques a été suivi d'une séance dite administrative. En ajoutant la séance (réglementaire aussi) de février, ainsi qu'une seconde en mars, nous comptons huit assemblées dans lesquelles nous avons eu l'occasion de nous occuper d'une foule de ces questions qui ne manquent jamais de surgir partout où se trouvent réunis des apiculteurs. En fait de ruches, nous préconisons la Dadant et la Layens, la première surtout, aussi bien parce que nous avons reconnu qu'elles remplissent très bien les conditions de capacité et de facile manutention que nous recherchons dans les ruches, que parce que nous croyons que dans ce domaine l'uniformité de type serait désirable.

Je regrette de n'avoir pas en mains la statistique exacte de nos ruches. Voici en gros ce qui en est :

Deux ruchers de plus de 50 ruches; quelques-uns de 10 à 50 ruches; plusieurs autres de 2 à 10 ruches. Ces derniers surtout chez les nouveaux membres.

L'année écoulée n'a pas été favorable aux fortes augmentations de colonies. A cet égard, du reste, nous procédons assez généralement piano.

La dernière récolte, à peu près nulle chez nous, comme presque partout, n'a pas découragé nos débutants. Nous savons qu'il s'en présentera plusieurs nouveaux pour la prochaine campagne. — L'idée que nous avions caressée un moment d'ouvrir un marché au miel a dû être abandonnée faute de marchandise. Espérons que la récolte de 1889 nous permettra de reprendre ce point de notre programme.

Une difficulté sérieuse à laquelle nous craignons de devoir nous heurter longtemps encore dans notre propagande en faveur des nouveaux systèmes, c'est le prix élevé des ruches. Nous nous sommes occupés de la chose dans l'une de nos séances. Par suite, une démarche a été tentée auprès de notre principal fabricant; la seule réduction qu'il soit possible d'obtenir pour le moment, porte sur une ruche Dadant sans porche, non vernie et qui n'est pas doublée, mais dont les parois sont d'épaisseur normale. Cette ruche, que nous pouvons recommander, nous est livrée par M. Hess au prix de fr. 18.

Les expériences, faites par plusieurs d'entre nous avec différentes races d'abeilles, n'ont encore rien donné de bien concluant. Il faut reconnaître toutefois que la palme est vaillamment disputée par l'Italienne et par les hybrides qui en dérivent au moyen des croisements.

Aux termes de son règlement, notre Section changeant chaque année de comité-directeur, la tâche de former le nouveau comité revient cette fois-ci à nos amis de Boudry, Cortailod et Grandchamp, pour la plupart apiculteurs expérimentés, qui ne manqueront pas de nous faire réaliser de sérieux progrès.

La Section compte actuellement 31 membres, dont un tiers à peu près faisant partie de la Société romande.

*Le Président sortant, Charles MATHEY-COLIN.*

Corcelles, 25 février 1889.

*Section de La Côte (vaudoise).* — Notre Section ne compte qu'une année à peine d'existence effective et si elle n'a pas fait beaucoup parler d'elle, elle ne s'en est pas moins développée rapidement.

En automne 1887, à la suite d'une conférence donnée par lui à Begnins, M. de Ribeaucourt lança l'idée de former une Section pour les trois districts de Nyon, Rolle et Aubonne, contrée n'en possédant pas encore, bien que le nombre des apiculteurs y soit assez grand.

Ces paroles eurent un écho : le 15 juillet 1888, la commission chargée d'élaborer un projet de règlement faisait son rapport à l'assemblée convoquée pour l'entendre, et le même jour notre Section était définitivement constituée.

Le 7 octobre eut lieu à Begnins l'assemblée statutaire d'automne; l'ordre du jour annonçait une conférence sur l'hivernage par M. de Ribeaucourt; elle fut suivie d'une discussion nourrie.

Dans cette séance, le Comité provisoire a été intégralement réélu. M. Bertrand, membre de la Section, en a été acclamé président d'honneur par l'assemblée unanime.

Pendant l'hiver, notre Section a entendu deux conférences de son président, l'une à La Rippe, l'autre à Aubonne. M. de Ribeaucourt nous a montré l'habitation des abeilles et l'apiculture, dès l'antiquité jusque dans les temps modernes, et a décrit les ruches employées de nos jours (deux Dabant étaient exposées dans la salle, pour la conférence d'Aubonne).

Notre Section aura une bibliothèque et grâce à l'amabilité, bien connue du reste, de M. Bertrand, son excellente *Revue* est la pierre d'angle de ce petit monument.

Le territoire embrassé par notre Section est bien vaste et le nombre de ses membres grand (70 environ et il sera dépassé), aussi la question d'avoir des assemblées extra-réglementaires dans chaque district est-elle à l'étude, car, avec le système actuellement en vigueur, il n'y a qu'une assemblée par an et par district; le projet instituerait deux nouvelles assemblées par district, ce qui porterait leur nombre à trois, dont une serait assemblée générale de la Section et ceci à tour de rôle; le Comité serait convoqué pour chaque assemblée, mais tenu seulement d'assister au complet aux assemblées générales; les assemblées ordinaires seraient présidées par un membre du Comité.

L'état de nos finances est prospère, car nous n'avons eu jusqu'à ce jour aucune forte dépense à faire.

L'assemblée générale de printemps aura lieu à Aubonne, le 30 mars. M. Bertrand nous assure à l'instant même de son concours; il nous donnera ce jour-là une conférence.

Aubonne, 13 mars 1889.

*Le délégué,* Ch. BRETAGNE.



## UN RUCHER QUI PROMET. NOURRISEMENT AU SUCRE SEC

Mon cher Monsieur Bertrand,

Je me permets de vous donner des nouvelles de mon rucher qui, grâce à vos sages conseils, est en pleine prospérité.

Le désastreux été dernier m'a obligé à une dépense assez considérable, mais que je ne regrette point, mes cinquante ruchées étant toutes dans un état fort satisfaisant.

Dans la première quinzaine de septembre dernier, j'ai pratiqué un nourrissage abondant. Mes colonies ont pu emmagasiner d'une manière convenable les 200 kilos de sucre que je leur ai donnés au moyen du nourrisseur *impropolisable* dont toutes mes ruches sont munies.

Mais j'ai constaté que les provisions dont elles étaient pourvues en vue de l'hivernage n'ont pas été ménagées par la majorité des colonies, qui ont eu du couvain à sustenter fort tardivement.

Fin mars dernier, j'ai commencé le nourrissage intensif; mais comme le temps était plus que douteux, j'ai employé beaucoup de sucre sec au moyen d'un nourrisseur-partition fort simple. Je mouillais légèrement le sucre, qui était promptement absorbé. Par les beaux jours j'administrais du sirop à fortes doses. Comme MM. Fusay et Siebenthal, j'ai plus de certitude avec ce nourrissage complet que par des quantités minimes qu'il faut répéter trop souvent et que le beau temps ne favorise pas toujours. Cependant je ne donne que des quantités restreintes aux ruchées bien approvisionnées.

Je dois dire que j'apprécie beaucoup le nourrissage au sucre sec, lorsque le temps est défavorable. Ce nourrissage pourrait à lui seul suffire au développement des colonies.

En résumé, je dois vous dire que mes 50 ruchées sont toutes dans d'excellentes conditions que j'attribue spécialement au nourrissage intensif, ainsi qu'à la somme de provisions dont elles étaient pourvues. Parmi ce nombre, j'en ai de très fortes qui, ce 20 mai, occupent deux hausses Dadant et qui me promettent de bons résultats. Je n'ai pas eu une seule défection, j'ai tout sauvé, et cependant j'avais des ruchées qui au 10 septembre ne possédaient pas 20 grammes de miel. Mais les fixistes de notre contrée ne font pas bonne contenance: ils ont perdu moyennement les 4/5 de leur stock. C'étaient des hécatombes.

C'est à vous, mon cher Monsieur Bertrand, que je dois mes réussites et satisfactions apicoles, c'est à votre cours que j'ai suivi avec tant d'intérêt, c'est à votre *Revue* si bien dirigée, que je suis ponctuellement.

J'ai 29 ans d'abeilles, mais j'ai 20 ans de déceptions, il n'y a que 9 ans seulement que, grâce à vous et à votre journal qui m'avez mis sur la bonne voie, je fais de l'apiculture rémunératrice.

Aussi, vous pouvez me croire, cher Monsieur, un de vos plus fidèles et reconnaissants disciples.

Veillez agréer, etc.,

Neyron, par Miribel (Ain), 20 mai 1889.

A. TANTON.

## COMPOSITION DU VENIN DE L'ABEILLE UN REMÈDE CONTRE LES PIQURES

Permettez-moi de vous faire part d'un article paru dans le supplément à la Croix (Isère), du 17 mars 1889, sous le titre: Académie delphinale.

« La semaine dernière, M. le Dr Carlet a fait une intéressante conférence sur l'abeille et son venin. Après avoir donné des notions générales sur les abeilles, le conférencier parle du venin. Il montre par des projections fort bien faites que l'abeille a deux aiguillons barbelés; elle possède également deux sortes de venin. L'un qui contient surtout de l'acide formique, l'autre qui est une substance alcaline. Il faut le mélange des deux substances pour former le venin complet, lequel est mortel pour certains insectes, les mouches par exemple, tandis que chacun des liquides pris séparément peut endormir la mouche, mais non la tuer. »

Voilà une note sur les aiguillons et le double venin de l'abeille ouvrière qui m'a paru nouvelle et intéressante, car je n'ai rien lu de semblable dans les divers ouvrages d'apiculture. J'ai pensé vous faire plaisir en vous la communiquant.

B. DOURON, aumônier.

Les recherches et analyses du Dr G. Carlet ont fait l'objet d'une notice dans l'*Union Pharmaceutique* d'août 1884 et nous les avons immédiatement reproduites dans la *Revue* du 31 août 1884.

A propos du venin des abeilles, M. Bieler, le directeur de l'Institut Agricole de Lausanne, nous signale un remède qu'il a appliqué plusieurs fois avec succès, c'est l'essence de Romarin.

---

## NOUVELLES DES RUCHERS ET OBSERVATIONS DIVERSES

*L.-F. de Coulon.* Cortaillod (Neuchâtel). — J'ai eu passablement d'ennuis avec les fourmis, qui installent leurs œufs entre la natte et le coussin à toutes les ruches qui n'ont pas de hausse. M. Richner, entrepreneur à Neuchâtel, me fait actuellement des bases de ruches en ciment, avec rainure faisant tout le tour de la dalle; cette rainure sera remplie d'eau. Les dalles pour ruches Dadant réglementaires me coûtent le prix modique de fr. 1.75, transport non compris. (Voir aux annonces.)

Les anciens ruchers étaient garantis de cette façon; le pavillon que nous possédons à Gryon repose sur six pierres entaillées. Dans nos pays tempérés, les fourmis ne font pas de dégâts dans les ruches; nous nous contentons de les brosser quand nous en trouvons sous les coussins.

*Alex. Pont.* Chamoson, 3 mars. — Nous sommes actuellement 46 membres dans notre Section du Valais, soit une augmentation de vingt membres à

notre dernière assemblée générale. C'est vous dire que la culture des abeilles va faire de grands progrès en Valais. Depuis que le mobilisme a été répandu, chacun veut être possesseur de quelque ruches. La difficulté c'est de pouvoir en acheter. On préfère les garder malgré la hausse de prix. On paye une vieille ruche à rayons fixes de 20 à 25 fr. Il est à craindre que si cet enthousiasme continue, on n'obtiendra plus les résultats (récoltes) des premières années, car il est incontestable que dans une même localité on aura, proportionnellement, moins de produit avec 100 ruches qu'avec 50, puisque la même *Flore* doit servir pour un nombre double de butineuses. Notre Commune, avec une population de 1700 âmes, possède 120 ruches, réparties entre 16 apiculteurs.

On se plaint généralement de l'année des trois huit. Pour ce qui me concerne, je suis satisfait, comparativement aux résultats de mes collègues. Les Dadant m'ont donné, en moyenne, 20 kilos; les petites ruches à cadres 10 kilos. Toutes ont récolté plus que pour l'hivernage. — L'introduction d'une reine italienne dans une ruche orpheline a très bien réussi. Ayant trop tardé avant de me procurer une nouvelle reine, la population était très réduite; il y avait à peine un cadre (petite ruche Vaudoise), recouvert d'abeilles au 10 avril. Au mois d'août, elle avait 13 cadres de couvain et ce n'est qu'à cette époque que les bourdons firent leur première apparition et qu'elle arriva à son apogée de développement. C'est la seule qui ne m'ait pas donné de récolte et que j'aie dû nourrir pour l'hivernage. Elle m'a coûté plus qu'elle ne vaut; c'est pourquoi je ne conseillerai pas de faire venir une reine au printemps pour les ruches faibles et orphelines, il vaut mieux les réunir.

---

## AUX CORRESPONDANTS

50. *Daussy, à Blangy-Tronville.* — QUESTION. Pourquoi préférez-vous la toile aux planchettes pour couvrir les cadres? A mon avis, les planchettes sont préférables. Quand j'ai commencé à faire des ruches à cadres, je les couvrais avec des planchettes de 22 cm., mais j'ai vite reconnu que je découvrais une trop grande surface à la fois. Je les ai réduites à 11 cm. et maintenant je ne leur donne plus que 7 cm. Quand je mets mes ruches en hivernage, j'ai soin de laisser des joints de 2 à 3 mm., afin de laisser passage aux vapeurs qui se forment dans l'intérieur. Elles sont ensuite recouvertes d'un coussin qui absorbe l'humidité et maintient la chaleur; aussi, mes ruches se conservent-elles bien sèches et n'ont que très rarement un peu d'humidité dans les angles inférieurs.

RÉPONSE. Des planchettes comme les vôtres sont employées pour les ruches à l'allemande et nos collègues d'Alsace en font aussi usage, croyons-nous, ainsi que d'autres apiculteurs. C'est une affaire de goût. Après plusieurs années d'essai dans divers modèles de ruches, nous y avons renoncé, parce que les abeilles les collent fortement à la ruche et entre elles, et qu'on ne peut toujours les détacher sans secousse. Nous trouvons les toiles plus commodes; elles permettent de découvrir et de recouvrir la ruche plus facilement et plus vite, et vu leur faible poids il n'y a pas, en les remettant, à se préoccuper des abeilles, qu'on ne risque pas d'écraser. C'est du temps gagné, et lorsqu'on a affaire à une famille de mauvais caractère, il n'est pas indifférent de pouvoir refermer la ruche d'un seul coup. Avez-vous essayé des toiles?

**Etablissement d'Apiculture de J.-J. Philippau,**  
à Duràs, Lot-et-Garonne, France.  
Diplôme d'honneur et 1<sup>er</sup> prix. Quatre fois du Jury dans les concours.

*Envoi du catalogue franco sur demande; voir l'annonce de février.*

## FEUILLES GAUFRÉES

en cire d'abeilles pure d'une bonté éprouvée, le kilogramme :

1. Feuilles gaufrées minces, **pour sections**, au prix de 6 fr. 50.
2. Feuilles gaufrées minces et
3. Feuilles gaufrées épaisses, au prix de 5 fr.

En outre, des chandelles pour fixer les feuilles gaufrées, 20 cent. la pièce.

Je reçois en paiement et j'achète de la cire d'abeilles pure et réelle, à 3 fr. le kilog., franco Altdorf.

Altdorf, Uri (Suisse).

J.-E. SIEGWART, ing.

## APIFUGE

Cette substance exerce une action très prompte sur les abeilles et les fait tenir parfaitement tranquilles pendant les différentes manipulations auxquelles on les soumet. L'opérateur n'a rien à craindre des piqûres et peut laisser de côté tous les moyens de protection employés jusqu'ici. Il suffit, avant de commencer le travail, de se frotter légèrement les mains avec de l'apifuge et de les tenir au-dessus des abeilles, et si l'on veut, on s'en applique aussi sur le nez et les oreilles, vu qu'il ne présente aucun danger pour la peau.

Mon apifuge, qui est équivalent au produit anglais, mais à un prix inférieur, a été expérimenté et recommandé par plusieurs apiculteurs suisses. Il se vend en flacons de fr. 1.50.

### Nouveau remède contre la loque (d'après Hilbert).

Ce remède est certainement le moyen le plus efficace et le plus rapide de guérir la maladie quand elle est déjà déclarée. Comme moyen préventif il est également très recommandable, d'autant plus que son prix de revient ne s'élève, pour toute une année, qu'à 40 c. par ruche.

Envoi par quantité quelconque avec mode d'emploi détaillé.

**Fabrique de produits chimiques de G. BADER,**  
Bremgarten (Argovie, Suisse).

## ABEILLES ITALIENNES PURE RACE

### P. RUFFY

BÂLE (Friedrichstrasse, 9) et TAVERNE (Tessin).

	Avril	Mai		Juin		Juill.	Août	Sept.	Oct.
		1-15	16-31	1-15	16-30				
Mère fécondée	Fr. 8.—	7.50	7.50	7.—	6.50	6.—	5.—	4.50	4.—
Essaim de 1/2 kilog.	16.—	14.—	13.—	12.50	12.—	10.—	10.—	9.—	8.—
» de 1 »	22.—	21.—	20.—	18.—	17.—	15.—	14.—	12.—	10.—
» de 1 1/2 »	—	—	22.—	20.—	18.—	17.—	16.—	15.—	14.—

Mères et essaims *franco* de port et d'emballage pour toute la Suisse (caisses à essaims à retourner *franco*). Transport garanti. Paiement dans les huit jours après réception ou contre remboursement.

De mai à septembre, le dépôt de Bâle livre des essaims race noire du Jura, croisées italiennes ou carnioliennes avec une *réduction de 3 francs* sur les italiennes pure race. Adresser toute la correspondance à Bâle.

**DOUZE DIPLOMES ET MEDAILLES**

**HERMANN BROGLE**

fabricant d'articles de cire, à Sisseln (Argovie), Suisse.

**SPÉCIALITÉ DE FEUILLES GAUFRÉES** connues par leur belle impression en cire d'abeilles pure, pour nid à couvain et magasin à miel; le kilog. fr. 5.

Il est fait des prix réduits aux Sociétés d'apiculture pour la vente en gros. Echantillons franco sur demande.

Chandelles pour fixer les feuilles, la pièce 20 centimes.

**Elevage de mères-abeilles italiennes**  
**DE SILVIO GALLETI, APICULTEUR**  
 à Tenero, près Locarno (Ct. Tessin, Suisse).

	Mars-Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Sept.	Oct.-Nov.
Une mère fécondée fr.	8.—	7.50	7.—	6.—	5.—	4.50	4.—
Essaim de 1/2 kil.	16.—	15.—	14.—	12.—	10.—	9.—	8.—
» de 1 kil.	22.—	21.—	20.—	16.—	14.—	12.—	10.—
» de 1 1/2 k.	—	—	24.—	22.—	18.—	15.—	14.—

Reines et essaims expédiés *franco* dans toute la Suisse. Pureté de la race et transport garantis. (Elevage par sélection.) — Une mère morte en voyage est remplacée gratis. — Paiement par mandat ou par remboursement accompagnant l'envoi selon le désir du destinataire.

Service prompt et soigné; on est prié d'essayer.

**ETABLISSEMENT APICOLE**

DE

**LA CROIX-ORBE (VAUD), SUISSE**

Achat de cire pure d'abeilles.

Le prix-courant des feuilles gaufrées pour sections et chambre à couvain sera expédié postérieurement à ceux qui en feront la demande.

Abeilles Italiennes, Chypriotes et Syriennes.

**Maurice Bellot, apic., à Chaource, Aube, France.**

*Plusieurs médailles. Abeille d'honneur. Objet d'art.*

<i>Italiennes pures.</i>	Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Sept.-Oct.
Mère fécondée (franco par la poste) fr.	16 au 30.	1 au 15.	16 au 31.	1 au 15.	16 au 30.	1 au 15.	16 au 31.	1 au 15.	16 au 31.		
	8.—	7.50	7.—	6.50	6.—	5.50	5.—	4.50	4.—		
Essaim de 1 k.	19.—	17.50	16.—	14.50	13.—	12.—	11.—	10.—	9.—		
» de 1 k. 800 à 2	25.—	23.—	21.—	19.—	17.50	16.—	14.50	13.—	11.50		

Abeilles de Chypre et de Syrie croisées avec Italiennes, 2 fr. en plus. Pures Chypriotes ou Syriennes, 4 fr. en plus des Italiennes pures par mère ou essaim. Toutes les mères sont jeunes et bien fécondes. Beaucoup d'Italiennes élevées en Italie. Le tout est expédié franco d'emballage et de transport contre mandat-poste dans toute la France. Pour la Suisse et la Belgique, 50 c. en plus pour les petits essaims et 80 c. pour les grands. Bien indiquer la gare d'arrivée pour les essaims. Je reprends les caisses à essaims à fr. 1.25 et fr. 2 les grandes, retour en colis postal de 60 c. de 2 petites ou une grande. D'octobre en mars, expédition de ruchées entières.